

Principium

Mensuel de Feprabel (Ne paraît pas en août)

ImmoPass, un atout pour le courtier, une aide pour le client - P.10



Les compagnies et le sponsoring sportif - P.26



RAPPORT ANNUEL 2020 DE L'OMBUDSMAN DES ASSURANCES

P.12

SPÉCIAL « OMBUDSMAN »



Principium N°6
Juin 2021

FEPRABEL

Fédération des Courtiers en assurances & Intermédiaires financiers de Belgique



Ombudsman en conflits financiers

RAPPORT ANNUEL 2020 DE L'OMBUDSFINE

P.20

AVEC L'ASSURANCE VIVIUM VÉLO, VOS CLIENTS PORTERONT LE MAILLOT JAUNE CET ÉTÉ !



À la recherche d'une assurance vélo fiable pour vos clients ? Créez facilement un nouveau contrat VIVIUM Vélo en V-Connect et proposez à vos clients la couverture de base qui comprend le vol, les dégâts matériels et l'assistance. Dès 8 euros par mois. Pédaler l'esprit encore plus léger ? C'est possible, avec les garanties protection juridique et dommages corporels en option.

Vous voulez en savoir plus ? Contactez votre account manager Non-Life ou surfez sur www.vivium.be/velo


VIVIUM
ENSEMBLE, C'EST SÛR

Sommaire - Juin 2021



PRINCIPIUM VOUS PRÉSENTE CE MOIS :

- P.5 Éditorial : Il est temps que les autorités retrouvent leur humanité
- P.6 En Bref

INFORMATIONS

- P.4 Coin lecture
- P.8 Législation : L'assureur doit répondre sous peine de sanction
- P.10 Partenariat : ImmoPass, un atout pour le courtier, une aide pour le client - FEPRABEL propose à ses membres de s'adjoindre les services de l'expert en audit immobilier
- P.12 Rapport annuel 2020 de l'Ombudsman des assurances
- P.20 Rapport annuel 2020 de l'Ombudsfm
- P.24 Le site du mois : Wikifin, un site web rénové et des vidéos éducatives
- P.26 Sport & assurance : Les compagnies et le sponsoring sportif
- P.28 Sport & assurance : Méga-événement sportif et assurance : un Euro 2020 unique
- P.30 Ensemble disons les choses clairement
- P.32 Portima : La signature électronique dans BRIO : une nouvelle histoire débute
- P.34 Brocom : En vacances, les clients oublient tout... sauf leur courtier
- P.36 Data protection : Trois ans de RGPD, un bilan mitigé
- P.38 Réflexions : Banquiers et assureurs ou banquiers Vs assureurs ? (1/2)
- P.40 Risk management : Les trois péchés du Risk Management (suite)
De la résignation à l'espoir
- P.42 Focus à l'international : Assurance internationale
- P.43 Photo numérique : Les lignes verticales : la flore
- P.45 Quelques statistiques belges

DIVERS

- P.46 L'assurance dans les médias
- P.48 FEPRABEL y était pour vous représenter
- P.50 Auto : Essai Opel Crossland GSI Line 1.2, 130 CH
- P.51 Renseignements FEPRABEL/Principium





Sélection de nouveaux manuels



Plus d'info ? www.larcier.com

Code essentiel - Droit des assurances 2021

Le présent ouvrage rassemble l'ensemble des textes légaux et réglementaires en vigueur en Belgique en matière d'assurances. Destiné tant aux étudiants qu'aux praticiens (avocats, magistrats, juristes de compagnies d'assurances, courtiers, agents,...). Tous ces textes ont été mis à jour au 1^{er} janvier

2021. Seuls les textes en vigueur ont été repris.

ISBN : 978-2-8079-2652-3

Nombre de pages : 1096

Année édition : 2021

Prix : 90 €

Auteurs : Vincent Callewaert, Bernard Dubuisson et Caroline Manesse



Plus d'info ? www.anthemis.be

Le nouveau droit des sociétés en pratique

L'adoption, en 2019, du Code des sociétés et des associations a engendré des bouleversements importants pour les praticiens. Le présent ouvrage examine les impacts de cette nouvelle législation, après un peu plus d'un an d'application. L'objectif des différents auteurs n'est pas de proposer une énième présentation théorique du CSA, mais bien d'exposer quelques

points précis de la matière qui, chamboulés (ou non) par celui-ci, intéresseront le praticien.

ISBN : 978-2-8072-0791-2

Nombre de pages : 310

Année édition : 2021

Prix : 89 €

Auteurs : André-Pierre André-Dumont, Aurore Jansen, Christian Duvieusart, Deborah Gol, Patrick De Wolf, Roman Aydogdu, Wim David et Éric Pottier. Sous la direction de Victoria Palm



Plus d'info ? www.larcier.com

Code essentiel - Code de la compliance

Le Code de la compliance est le premier du genre en Belgique. Il compile les principales dispositions légales et réglementaires relatives à la matière, regroupées en fonction des objectifs monumentaux qu'elles poursuivent : lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme,

protection du système financier, protection des investisseurs, respect de la vie privée et éthique dans les entreprises.

ISBN : 978-2-8079-2654-7

Nombre de pages : 1166

Année édition : 2021

Prix : 70 €

Auteur : Thomas Faelli, Olivier Goffard et Miguel Mairlot



Il est temps que les autorités retrouvent leur humanité

Inhumanité

En cette période difficile, nos autorités contrôlent à tout va, sans aucun problème décelé. Le rapport de l'Ombudsman est exemplaire (voir p.12 à 19) : très peu de demandes et un secteur qui répond aux attentes des consommateurs. Malgré cela, la FSMA intensifie les contrôles tatillons et, à l'occasion de ceux-ci, fait systématiquement repasser un examen aux courtiers. Ce zèle est disproportionné et inadéquat particulièrement en cette période.

Irresponsabilité

Et que dire de l'AIP (accord interprofessionnel) et de l'irresponsabilité des partenaires sociaux qui ne parviennent pas à suivre une logique, que dis-je une réalité économique, en ne trouvant pas d'accord sur le taux à garantir pour le deuxième pilier. Pour mémoire, le taux est encore et toujours de 1,75 % par an (alors que généralement sur 10 ans ou plus - ce 14 juin 2021, le taux des OLO à 10 ans est de 0,04 %). Cela génère un risque de mise en difficulté financière grave pour les entreprises qui détiennent des plans de pension existants. Le paradoxe est que l'entreprise qui a été la plus respectueuse de l'avenir de ses salariés se trouve plus lourdement pénalisée que les autres. C'est aussi la fin du deuxième pilier, car quel entrepreneur avisé, bien conseillé par son courtier professionnel pourrait prendre des engagements à long terme à 1,75 %, alors que les

assureurs ne donnent plus que 0,10 % et encore ! Il est indispensable que la B.N.B. intervienne !

Inconscience

Quand l'ABEX grimpe...

Et pendant ce temps-là, l'ABEX continue son petit bonhomme de chemin et passe à 878 au 1^{er} mai 2021, soit une augmentation de 3,66 %.

Nous avons déjà dénoncé à plusieurs reprises cette volonté des assureurs de poursuivre leur marche en avant en faisant « comme d'habitude », en misant sur la docilité et la passivité des clients face au mur des compagnies d'assurance qui se renforce inexorablement sans se voir opposer de vrais contre-feux.

On peut jouer longtemps avec des allumettes (voir édito de novembre 2020) sans se brûler, cela n'empêche que c'est quand même toujours « jouer avec le feu ». D'autant plus que le réveil sera douloureux pour les entreprises et ce serait peut-être le moment de faire un geste « politique et commercial », et de le faire maintenant. Et bien sûr, pour éviter toute notion d'entente, chaque assureur sera libre d'appliquer ou pas le saut d'ABEX. Certains l'ont d'ailleurs déjà fait... Il est évident que le calcul technique de l'ABEX n'est pas remis en cause, ce sont des EXPERTS qui calculent, sans plus. Le choix d'augmenter les primes relève, par contre d'une décision de chaque assureur.

Morosité

Il faut mettre fin au ras-le-bol ambiant et redonner au secteur et particulièrement aux courtiers des raisons de croire en des jours meilleurs, espérer pouvoir revenir au fondement de leur mission : conseiller, aider et servir leurs clients. Cela doit passer avant les contraintes administratives, inutiles et coûteuses, chronophages au détriment de leur vrai métier. Et ce qui est le plus préoccupant est ce sentiment d'injustice, alors que les banques étranglent tous les jours les clients en leur imposant des contrats d'assurances comme condition de tout crédit, sans aucun respect des règles MIFID (bonjour les conflits d'intérêts...) et pendant ce temps que fait la FSMA ? Elle pourchasse les courtiers et leur adresse des rapports d'inspection pointilleux et injustement négatifs.

Mais l'espoir d'un renouveau, d'un retour du balancier vers plus de confiance doit nous animer.

Bonnes vacances bien méritées.

“ **« Le plus important dans la vie, c'est de ne pas avoir peur d'être humain »**

Pablo CASALS

Patrick CAUWERT
CEO FEPRABEL

patrick.cauwert@feprabel.be